



LIGUE D'ESCRIME DE L'ACADEMIE DE LYON  
FEDERATION FRANÇAISE D'ESCRIME

Lyon, le lundi 2 octobre 2017

# Formation Educateur Fédéral

## 1. Définition

L'éducateur d'escrime est un enseignant capable de soutenir les actions du diplômé d'État, il peut exercer en autonomie sous certaines conditions. Il conduit une action éducative avec un groupe, effectue une démarche individuelle ou collective de perfectionnement à une arme. Il participe à la vie du club.

## 2. Compétences attendues

transmettre en toute sécurité des connaissances et des savoir-faire,  
transformer les comportements, et perfectionner les pratiquants à une arme,  
accompagner et conseiller les jeunes tireurs,  
organiser et encadrer les manifestations sportives et promotionnelles.

## 3. Alternance et tutorat

Il s'agit d'une formation préprofessionnelle alternant des modules de formation, sous la responsabilité d'un ou de plusieurs cadres techniques fédéraux assistés de référents régionaux, et des modules en situation, avec tuteur au sein de la structure d'accueil. Le tuteur choisi par le candidat doit être un enseignant titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP. Un calendrier établi en début de saison indiquera les lieux et dates des différents regroupements et stages.

## 4. Conditions requises

- être licencié à la FFE,
- être titulaire du diplôme d'animateur en escrime sportive,
- être arbitre départemental à une arme conventionnelle et être inscrit dans un cursus d'arbitre régional.

## 5. Principes d'organisation

Un volume horaire minimum de 100 heures réparties en deux modules est requis pour cette formation. Les modules doivent être consignés dans le livret de formation.

- **Le module de formation** doit avoir une durée minimum de 60 heures.  
Formation effectuée au niveau de la Coordination Escrime Rhône Alpes :
- Du lundi 30 octobre au mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2017 à 10h au jeudi 27 octobre 2016 à 17h à Tremplin Sport Formation (Voiron)
- Du lundi 19 à 10h au mercredi 21 février 2018 à 17h à TSF Voiron
- Du lundi 16 à 14h au mardi 17 avril 2018 à 18h à TSF Voiron
- **Le module en situation** doit avoir une durée de 40 heures. Il consiste à préparer et à conduire, en club, un cycle de 18 séances associant un minimum de 6 personnes. Un dossier pédagogique doit également être rédigé et présenté lors de l'examen final. Il doit restituer l'action menée par le candidat durant ce stage pratique.

## 6. Le livret de formation

Le candidat doit pouvoir présenter le livret de formation, qui lui a été remis au début de sa formation d'animateur, ce livret doit être renseigné régulièrement, c'est l'outil de communication entre les différents acteurs (candidat, tuteur, formateurs, jurys). Il doit être présenté aux jurys des certifications

## 7. Coût de la formation

**Coût réel de la formation = 1069 € (hébergement, repas et rémunération des cadres) pour 5 stagiaires.**

Participation demandée au stagiaire = 450 € (chèque à l'ordre de la ligue au moment de l'inscription).

## 8. Évaluation et certification

Le candidat éducateur est évalué, à l'issue de sa formation, par un jury constitué et présidé par les conseillers techniques régionaux. Les certifications sont effectuées par des enseignants diplômés d'État, et des dirigeants pour les modules concernés.

Elles sont organisées de préférence au niveau d'une zone ou d'un groupement de ligues en utilisant les fiches de certification prévues à cet effet.

Le jury plénier, composé au minimum de 2 cadres techniques fédéraux provenant de deux ligues différentes, dont au moins un CTS, valide l'ensemble du processus de certification et envoie à l'IFFE la fiche « bilan de certification ».

Le diplôme est délivré par l'IFFE, aux candidats qui auront validé l'ensemble des modules.

Les épreuves validées par un jury resteront valables pendant les 3 années qui suivent, à compter de la date de certification.

**L'examen aura lieu à TSF Voiron les 18 et 19 avril 2018.**

## 9. Conditions d'exercice

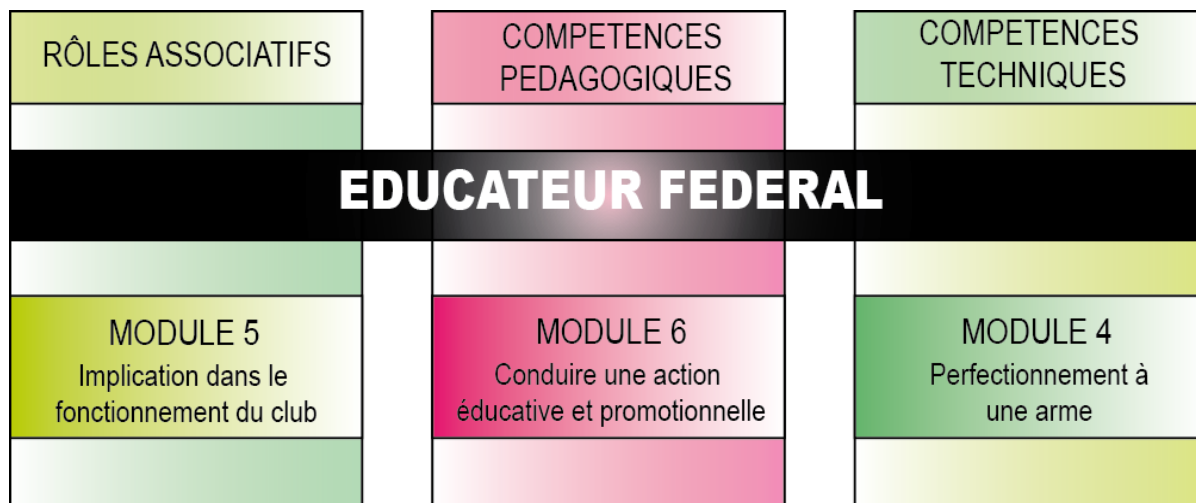
L'éducateur fédéral diplômé a la possibilité d'être en autonomie face au groupe sous réserve :

- D'être majeur (18 ans)
- De posséder PSC1 ou son équivalent (prévention et secours civiques de niveau 1)
- D'être titulaire d'un diplôme d'arbitre départemental à une arme conventionnelle.

Pour être en autonomie complète au sein d'un club, l'éducateur devra s'orienter en premier lieu vers le CQP qui s'obtient par équivalence. Le dispositif de convention avec la ligue, prévu au règlement intérieur, est encore maintenu afin de permettre une transition avec le dispositif CQP.

L'éducateur fédéral est bénévole. Il ne peut en aucun cas enseigner contre rémunération, conformément aux dispositions de l'article L212-1 du code du sport.

## COMPÉTENCES REQUISES



### Module de compétences 4 : assurer le perfectionnement des jeunes à une arme

- proposer des exercices de type mécanique en situation de coopération à une arme,
- proposer des exercices à dominante technico-tactique en situation d'opposition à une arme,
- assurer les débriefings, motiver et conseiller les jeunes tireurs et les débutants,
- donner une leçon individuelle simple, détecter les fautes et assurer la remédiation,
- intégrer à la séance des exercices orientés vers la compétition (durée des combats, formules, etc.).

### Module de compétences 5 : s'impliquer dans le fonctionnement du club

- entretenir et gérer le matériel,
- organiser des rencontres adaptées aux jeunes et aux adultes loisirs,
- s'intéresser à la vie associative, rendre des comptes aux responsables de la structure, et véhiculer les informations.

### Module de compétences 6 : conduire une action éducative et promotionnelle de son activité

- élaborer et présenter au public une programmation simple de séances en tenant compte des objectifs,
- évaluer les effets de la démarche d'enseignement en escrime sportive,
- proposer et diriger des séances d'initiation à l'arbitrage à une arme.



LIGUE D'ESCRIME DE L'ACADEMIE DE LYON  
FEDERATION FRANÇAISE D'ESCRIME

FICHE D'INSCRIPTION  
FORMATION D'EDUCATEUR FEDERAL

Saison : 2017-2018

NOM : ..... Prénom : .....

Date de Naissance :        /        /

Adresse.....

Code Postal :                                      Ville :

(Dom)..... (Port).....

E mail : .....

Club : ..... Arme : .....

Diplôme d'initiateur obtenu le : ..... Arme : .....

Acte de candidature à retourner **impérativement**  
avant le lundi 9 octobre 2017 à la LIGUE, accompagné d'un chèque de 450 €

Je soussigné : M. Mme, Mlle .....  
sollicite une inscription à la formation d'éducateur fédéral.

Date et signature du candidat

Avis du Maître d'Armes

## AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné(e),

Parent ou tuteur de l'enfant NOM :

PRENOM :

autorise ma fille, mon fils, à participer aux stages d'escrime qui auront lieu à Tremplin Sport Formation à Voiron du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2017 et du 19 au 21 février 2018.

J'autorise également le responsable du stage, à faire pratiquer tous soins et interventions chirurgicales nécessaires.

Mon enfant dispose d'une assurance individuelle et en responsabilité civile.

Nom de l'assurance :

(Précédé de "lu et approuvé")

A ....., le .....

Signature

---

Indiquer les médicaments à prendre ou à éviter